

## Edito

Remise en cause des cours en présentiel, réforme des langues, mise en place du bachelor... Cette année 2008/2009 aura été l'année des changements dans la pédagogie de l'IEP. Dès le début de l'année, le modèle d'enseignement a été transformé avec l'instauration de e-cours se substituant à certains cours en présentiel, que ce soit en cours magistral ou en conférence.

L'UNEF s'est alors mobilisée pour défendre une place en amphî pour chaque étudiant, l'outil informatique devant selon nous être utilisé en complément et non en remplacement. Dernièrement, une importante réforme des langues a été adoptée, sans pour autant répondre aux interrogations soulevées par les étudiants et professeurs de langue.

L'UNEF saisit à présent l'opportunité de peser dans le débat sur les enseignements engagé par la mise en place du bachelor, diplôme sanctionnant les trois premières années à Sciences Po, mais aussi des réformes successives adoptées par la direction. Nous proposons donc une réforme ambitieuse de la pédagogie.

Prétexte à l'augmentation des frais d'inscription par la direction, l'augmentation de la valeur de notre diplôme repose avant tout l'amélioration de la qualité des enseignements et de la formation dispensés ainsi qu'un bon encadrement des étudiants. Cela passe, comme vous le verrez dans nos propositions par un changement de la manière d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer, donc par une innovation au service de l'excellence pédagogique pour tous !

## Do you speak Sciences-Po English ?

*Ca devient une habitude. A chaque fin d'année, on reparle de l'enseignement des langues à l'IEP. Cette année ne déroge pas à la règle : la direction cherche à mettre en place une réforme de fond, dont l'élaboration dure depuis le début de l'année.*

Le temps en **présentiel** (en cours avec le professeur) passerait de **2h à 1h**. Dans le même temps, le nombre d'étudiants par groupe devrait diminuer, autour d'une quinzaine par conf'. Le professeur devrait simplement faire du « **coaching** », rester en retrait de la discussion qu'il ne ferait que lancer, laissant plus de liberté aux étudiants. A la fin du cours, il donnerait une liste de points de grammaire - des prescriptions - à travailler à chacun. Charge à l'étudiant de travailler ces éléments sur les **logiciels disponibles aux laboratoires de langues**. En contrepartie, ces derniers seraient développés et le nombre d'heures de tutorat fortement augmenté. Enfin, le système des niveaux de langues (de 1 à 5) serait remplacé. **L'obtention du diplôme serait conditionnée par la certification d'un niveau minimal en anglais**, le niveau C1, un standard européen équivalent à un score de 100 au TOEFL ou 7 à l'IELTS (entre les niveaux 3 et 4 actuels).

Cette réforme est justifiée par une enquête interne montrant que seuls 25% des étudiants sont satisfaits de leurs cours de langue. Cependant, une autre raison avancée par certains serait la volonté de faire des économies en diminuant le nombre de professeurs.

### De premières avancées...

Depuis le début de l'année, toute l'équipe de l'UNEF Sciences-Po s'est mobilisée sur ce sujet. L'année dernière, à cette même date de l'année, l'UNEF lançait un grand sondage sur l'enseignement des langues. Forte de cette démarche et du nombre de personnes ayant répondu à cette enquête (près de 1 000 étudiants), l'UNEF a obtenu des premières avancées :

- Le projet initial prévoyait la **remise en cause complète des cours en présentiel**. Aujourd'hui, cette éventualité est écartée.

- L'extension du laboratoire de langues était **très hypothétique**, elle sera effective dès la rentrée

Par la suite, devant certaines garanties obtenues, les élus UNEF ont  **voté en faveur des principes de cette réforme**.

Ce vote favorable nous a permis de sanctuariser les engagements de la direction, à savoir **la diminution des effectifs, l'extension du laboratoire de langues et la certification gratuite**. Cependant, l'UNEF a toujours estimé que ces

### Les professeurs de langue : une variable d'ajustement ?

Une écrasante majorité de nos professeurs de langues sont **vacataires**, et n'occupent donc leur poste que pour une durée déterminée. L'UNEF dénonce les **conditions de travail** de nos professeurs quand celles-ci nuisent à la **qualité de l'enseignement** que nous recevons. La vacation entraîne une vision à court terme de la pédagogie et ne permet pas aux professeurs de **construire leur enseignement sur du long-terme**. Ils sont en effet considérés comme la variable d'ajustement de l'établissement, (et seront d'ailleurs les premiers à faire les frais de la diminution des cours de langue) comme un **budget supplémentaire** que l'on pourrait couper en fonction des réformes. Dans ces conditions, **comment garantir un enseignement de qualité** et accorder aux langues à Sciences-Po la place qu'elles méritent ?

avancées n'étaient en l'état pas suffisantes. C'est pourquoi nous considérons qu'il est nécessaire d'obtenir davantage de garanties dans les modalités d'application de cette réforme.

### Demandons des garanties !

Il demeure en effet certaines inquiétudes : une partie importante de l'enseignement reposera sur les logiciels que l'on pourra utiliser, autrement dit, **moins de présentiel pour plus de elearning**. Le coaching se ferait au détriment des cours de civilisation ou de débats, et au profit du bachotage de la grammaire et de l'orthographe. Cette tendance serait renforcée par l'obligation de résultat, qui risque de privilégier le « bachotage » pour la certification, aux véritables progrès. Tout cela sans compter que cette réforme ne donne **toujours pas accès à la LV2**, ce qui augmenterait pourtant fortement la qualité du diplôme.

Nous ne devons pas nous contenter d'une réforme à minima, nous pouvons et devons aller plus loin :

### Signez la pétition de l'UNEF !

- Pour l'accès à la LV2 pour tous, avec cours et logiciel
- Pour l'extension du temps en présentiel de 1h à 1h30
- Pour des effectifs réduits de 8 à 10 personnes

# Réformons le « modèle pédag »

L'étudiant doit être acteur de sa scolarité : l'attitude face au savoir ne doit pas être passive, nous devons sortir de la pédagogie infantilisante de la pédagogie défendue par la direction. Pour cela, l'UNEF propose un nouveau modèle pédagogique qui s'appuie sur d'autres méthodes de travail, davantage axées sur la réflexion, la lecture et la recherche, de manière à ce que la pédagogie à Sciences Po soit innovante, ambitieuse et adaptée à la matière. L'accès des étudiants à l'autonomie intellectuelle et l'esprit critique fondent le cœur de notre réflexion.

## Le Bachelor, une excellente occasion...

Comme l'UNEF vous en informait dans sa dernière lettre des élus, un bachelor pour lequel l'UNEF militait depuis longtemps, sanctionnera les 3 premières années d'études à l'IEP et devrait être accordé pour la première fois à la promotion 2012 (actuels 2A). (Pour une information plus complète, voir la Lettre des Elus de Mai 2009 ou un(e) militant(e) de l'UNEF Sciences Po.)

L'idée est d'organiser des semestres de 12 semaines, et donc de dégager 6 semaines libres afin de réaliser un **"semestre d'été"** avant ou après la 3A à l'étranger, le tout pour 240 crédits ECTS. Malgré des horaires réduits par les changements de calendrier, le 1er cycle devrait rester aussi complet qu'aujourd'hui : **2 nouvelles matières fondamentales** (science politique et sociologie), viendraient compléter le cursus, avec la possibilité en 2A de choisir une **discipline « majeure »** parmi les 5 enseignements fondamentaux pour en approfondir l'étude. Le développement de **l'anglais comme langue de travail**

### Un si cher bachelor...

Vous l'avez certainement remarqué, le futur diplôme du premier cycle de Sciences-Po portera le nom de « bachelor ». Pourquoi un tel anglicisme en lieu et place du terme « licence » ? Pas seulement pour sonner comme nos concurrents américains. Sciences-Po n'est pas autorisé à appeler son diplôme ainsi. Le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) qui habilite les diplômes le refuse à l'IEP, car nous payons des frais d'inscription très élevés. Le diplôme de Sciences-Po n'est donc pas reconnu nationalement. Or, seul un diplôme reconnu nationalement permet aux étudiants de l'IEP d'obtenir des équivalences dans le monde universitaire. Ne pas délivrer de diplôme national peut en ce sens constituer un handicap pour les étudiants de Sciences Po. Dès lors, bien loin de garantir l'achat d'un diplôme de qualité et national, les frais d'inscription sont paradoxalement un handicap au long terme pour la reconnaissance et la protection des étudiants de l'IEP.

est un autre objectif affiché, ce dont l'UNEF ne peut que se féliciter. Pour autant, nous ne saurions oublier les autres langues qui demeurent toujours en marge de l'enseignement en langues (pas d'électifs dans d'autres langues)...

Autre conséquence majeure de la rentrée mi-septembre: désormais, plus question d'attendre aussi longtemps pour avoir les résultats du concours d'entrée. Celui-ci sera donc **reporté avant les vacances**. Enfin, la reconnaissance de ce diplôme, sur le marché du travail, permettra l'obtention de certains stages jusqu'alors inaccessibles, et renforcera la mobilité étudiante.

La mise en place du bachelor est dans son ensemble très positive, et alors que les modalités sont toujours en cours de discussion,

### l'UNEF demande :

- Que le cadre du bachelor permette **d'améliorer les outils d'orientation** des étudiants : mise en place de modules de recherche afin de permettre aux étudiants de s'initier à ce monde particulier, création d'un centre d'orientation avec entretiens individuels pour aider chacun à construire son parcours...

- L'avancement de la date du concours ouvre la réflexion sur sa **nécessaire réforme**. A minima, nous devons exiger des centres d'examen en province et dans les DOM, la gratuité du concours pour tous et la modification des épreuves pour les rendre plus proches du programme du bac (la préparation la plus égalitaire) en restreignant par exemple le programme d'histoire à après 1945.

- La refonte du modèle pédagogique doit permettre le développement de **l'harmonisation des enseignements** (chartes pédagogiques), et de développer des terrains encore inconnus à l'IEP. En particulier, le trimestre d'été, aux contours encore flous, doit permettre l'initiation à la recherche, aux mathématiques (utiles en économie), le développement de l'« interdisciplinarité », l'expérimentation de nouvelles méthodes de travail.

- Des interrogations persistent sur les modalités pratiques du trimestre d'été : se passera-t-il à Paris ou dans les sites délocalisés ? La **question du logement** se pose alors, tout comme celle de **l'aide sociale** : les bourses doivent être assurées tout au long de la scolarité.

### Un Bachelor... non sélectif !

Le bachelor est une vraie reconnaissance de la formation de premier cycle à Sciences Po. La direction n'en profiterait pas pour instaurer sur cette base une sélection en master ? Depuis quelques années, Sciences-Po multiplie les écoles spécialisées qui accueillent les étudiants après leur premier cycle : école de journalisme, de communication, école doctorale et bientôt école de droit. Mais derrière se cache une véritable sélection à l'entrée en master, les effectifs de ces écoles étant limités. Non seulement il existe une sélection drastique à l'entrée de Sciences Po, mais les étudiants sont de nouveau peu à peu choisis, trois ans plus tard, à l'entrée en master. La sélection à l'entrée de Sciences Po ne suffit-elle pas à la direction comme gage de « qualité » des étudiants ? Les arguments sur les débouchés ne tiennent pas, car ils sont justifiés uniquement par le très court terme : qui peut prévoir les besoins de l'économie dans cinq, dix, quinze ans ? Alors qu'augmentent les effectifs en premier cycle et que se multiplient les écoles au nombre de places limité, nous devons rester vigilants sur l'utilisation faite du bachelor par la direction.



L'innovation pédagogique nécessaire pour garantir la réussite et l'épanouissement de chacun dans ses

## ...de mettre l'étudiant au coeur de la pédagogie.

Le modèle avec amphithéâtre à 500 étudiants, le professeur débitant son cours, - qui la plupart du temps diffère peu du manuel dont il est l'auteur -, sans interaction, suivi d'un cours de conférence à 20 étudiants se limitant souvent à un enchaînement d'exposés, a montré ses limites.

Un étudiant n'apprend-t-il pas mieux si les méthodes pédagogiques lui permettent de **s'approprier réellement le contenu de ses cours** ? N'apprend-t-il pas mieux si l'on **diversifie les sources de connaissances** et les méthodes y donnant accès ? **Comment alors développer l'interaction** entre les étudiants et les professeurs ? Les cours « livresques » en amphi ne la garantissant pas, et les conférences étant dédiées aux exposés et à la préparation aux épreuves, une forme de cours avec moins d'étudiants qu'un CM, qui permettrait d'approfondir celui-ci s'impose. Ce n'est que par l'interaction avec ses enseignants que l'étudiant parvient à passer d'un système où il absorbe le cours à un modèle dans lequel il **construit sa propre réflexion** et assimile ainsi durablement le cours. Un modèle en 3 niveaux permettrait d'apporter à l'étudiant tous les éléments nécessaires à la réussite de ses études.

### A) Les fondements : le Cours Magistral

Le CM traditionnel apporterait en 1h les **bases théoriques du cours**, les connaissances fondamentales incontournables pour l'examen.

### B) Approfondissement et interaction : un séminaire de lecture à effectifs réduits

De façon à **développer l'interaction, le débat ou le lien avec l'actualité**, le séminaire vise à réunir une fois par semaine pendant une heure 80 à 100 étudiants. A l'image de certains cours magistraux d'anglais de 2A, ce séminaire assurerait une vraie interaction entre les enseignants et les étudiants. Il s'agirait de **compléter les enseignements du cours magistral**, par des débats avec des intervenants (personnalités, doctorants, chercheurs, ...), des approfondissements d'une partie du cours, des lectures ou encore des questions en rapport avec le thème étudié, de façon à y apporter un **nouvel angle de vue**, y présenter des théories alternatives ou innovantes, en lien avec la recherche et l'actualité.

Articulé autour de textes, le séminaire permettrait de compléter l'aspect théorique du cours magistral tout en l'abordant sous un angle différent, ouvrant par là même les étudiants au monde de la recherche afin de provoquer la réflexion de l'étudiant, au centre du projet défendu par l'UNEF Sciences Po.

### C) Personnalisation et débat : la conférence de méthode

Moment de réflexion, d'expression et de débat, la conférence de méthode, réduite à 1h30, permettrait d'**approfondir des points très spécifiques, de rendre concrets des concepts et théories et de préparer les étudiants à l'examen**. Ce modèle doit reposer sur des méthodes pédagogiques innovantes ainsi que sur une coordination entre les enseignants des différents niveaux, pour garantir son efficacité.

études ne doit pas se contenter de réformer la structure des enseignements. Méthodes de travail au service de la **réflexion la lecture et la recherche**.

Qui n'a jamais passé deux heures de conférence à écouter des exposés sans rien en retirer ? Il est à ce titre nécessaire de développer d'**autres méthodes de travail** basées sur des cartes, revues de presse, études de cas, notes de synthèse etc., davantage adaptées à la matière - à l'image des modifications qu'a pu connaître le cours d'économie de 1ère année cette année, même si elles restent insuffisantes (exposés non obligatoires etc.) - et sans que l'exposé et la fiche technique n'apparaissent comme les uniques composantes de la pédagogie. Ces changements peuvent être impulsés par la **mise en place de chartes pédagogiques** par matière, harmonisant les modalités d'apprentissage et d'évaluation dans les conférences.

Nous souhaitons aussi développer l'accompagnement des étudiants par le **développement du tutorat** : des professeurs ou doctorants à leur disposition pour travailler en particulier des thématiques précises ou les méthodes qui leur posent problème. Le e-cours doit être exploité comme supplément aux cours magistraux en présentiel, permettant plus de souplesse en cas d'empêchement pour l'étudiant (saliariat, maladie...) mais aussi et surtout un enrichissement des contenus pédagogiques par la mise en ligne de documents, plan de cours, powerpoints,

articles de recherche liés au sujet...

Enfin, une réflexion doit être menée sur les méthodes d'évaluation de l'étudiant. Les examens doivent être une **étape à part entière de la progression** des étudiants. Il ne doit plus y être seulement question du nombre d'électeurs sous la monarchie de juillet ou des numéros de résolutions de l'AG de l'ONU. Les examens doivent valoriser la réflexion person-

nelle de l'étudiant pour lui être véritablement utile dans sa scolarité.

Exigeons l'innovation pédagogique, valorisons l'autonomie intellectuelle pour mettre l'excellence à la disposition de tous !

## L'UNEF propose :

- Une diminution de la durée du cours magistral et de la conférence au profit d'un séminaire de lecture à effectifs réduits

- Des chartes pédagogiques harmonisant modalités d'apprentissage et d'évaluation dans les conférences de méthode

- Une diversification des méthodes de travail au profit des études de cas, revues de presse, enquêtes de terrain...

- Tous les cours magistraux enrichis et accessibles en ligne en complément du cours en présentiel.

#### Cours Magistral

Cours "livresque", l'ensemble des étudiants pouvant suivre le cours en présentiel, retransmis et enrichi en e-cours.

#### Séminaire de lecture

Débat, approfondissement d'un aspect du cours, séance de questions, intervenant extérieur etc. Effectifs réduits (80-100 étudiants)

#### Conférence de méthode

En lien avec le cours magistral, harmonisées par des chartes pédagogiques, exposés, reprises, progression individualisée, notes harmonisées.

## Des États généraux de la pédagogie !

Et si on mettait autour d'une table toute la communauté universitaire ? La rénovation pédagogique ne doit pas se décider entre les quatre murs de la direction vers le corps enseignants mais doit être le fruit d'une réflexion collective associant étudiants, enseignants et administration ! Se donner les moyens de l'ambition pédagogique, c'est aussi se donner les moyens de consulter et prendre les bonnes idées là où elles sont, dans l'ensemble de la communauté universitaire. La direction n'a pas le monopole des bonnes idées !

Engageons-nous pour l'excellence pédagogique à Sciences-Po !  
Construisons un modèle pédagogique au service de l'étudiant, à travers un renouveau de la pédagogie garantissant l'interactivité, l'esprit critique et l'autonomie intellectuelle. Exigeons un bachelor de qualité, avec un modèle pédagogique et des méthodes de travail innovantes. A travers la réunion d'« États généraux de la pédagogie », plaçons la question de la pédagogie au centre du débat, afin que l'étudiant soit réellement au centre de ses études.

### L'UNEF propose :

- Une meilleure orientation au cours de notre cursus
- Une réforme du concours réduisant les biais sociaux
- Un modèle, des méthodes et des contenus pédagogiques innovants faisant de l'étudiant l'acteur principal de ses études
- Des garanties quant à la mise en place du bachelor

Dans le cadre de la réforme des enseignements de langue, les étudiants doivent faire entendre leurs revendications. L'UNEF a fait des langues un combat fort de cette fin d'année, afin d'obtenir des garanties quant à la réforme de l'anglais. Afin de préserver un cours cours en présentiel conséquent qui puisse permettre à chacun de progresser...

### Ensemble, demandons :

- L'accès à la LV2 pour tous, avec cours et logiciel
- L'extension du temps en présentiel de 1h à 1h30
- Une pédagogie adaptée à chacun, avec des effectifs réduits (de 8 à 10 personnes)



### Adhère à l'UNEF !

Premier syndicat étudiant nationalement et à Sciences-Po, l'UNEF est majoritaire dans tous les conseils de l'IEP. Depuis plus de 100 ans, elle s'engage quotidiennement pour défendre ses valeurs : démocratisation de l'enseignement supérieur, innovation pédagogique, égalité entre les étudiants...

La période est difficile pour les étudiants. Dans un contexte d'attaques envers la qualité de nos diplômes et de remise en cause de l'accès à tous à un enseignement de qualité et alors que la crise fait des jeunes la première variable d'ajustement du marché du travail, les jeunes ont besoin d'un outil fort et efficace pour défendre et faire avancer leurs droits. Faire le choix d'adhérer à l'UNEF, c'est choisir de renforcer les étudiants et de protéger leurs droits ! N'hésite pas, rejoins-nous !

### Une question ? Un problème ?

Le local syndical a déménagé ! Viens nous voir au 56 rue des Saint-Pères, 3ème étage au fond, juste au dessus du BDA. Tu peux aussi nous envoyer un mail à [unef.sciencespo@gmail.com](mailto:unef.sciencespo@gmail.com) ou t'adresser directement à un militant de l'UNEF.

**Pour une des garanties sur les langues, pour des innovations pédagogiques ambitieuses, je signe la pétition de l'UNEF !**

- Je signe la pétition de l'UNEF pour une autre réforme des langues
- Je souhaite participer à la prochaine réunion de l'UNEF
- Je souhaite être tenu informé(e) de l'action de l'UNEF
- Je souhaite adhérer à l'UNEF (ci-joint, un chèque de 20 Euros, à l'ordre de l'UNEF)

NOM : ..... Prénom : ..... Année : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Courriel : .....@..... Téléphone : .....

**unef**  
le syndicat étudiant  
sciences po

Coupon à renvoyer au 112, Bld de la Villette 75019 PARIS ou à remettre à un militant de l'UNEF Sciences Po  
Contacter l'UNEF : sur Paris, au local syndical (3ème étage du 56), [unef.sciencespo@gmail.com](mailto:unef.sciencespo@gmail.com) / <http://unefiep2009.wordpress.com>